

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE CHANCIA
Séance du lundi 29 septembre 2025

<u>Nombre de conseillers :</u> En exercice : 10 Présents : 8 Votants : 9	L'an deux mille vingt-cinq, le lundi vingt-neuf septembre, à dix-huit heures trente-cinq minutes, le conseil municipal de la commune de Chancia s'est réuni au lieu extraordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur BONIN, Maire.
<u>Date de convocation du conseil municipal :</u> 22 septembre 2025	Étaient présents : BONIN Robert, DELIANCE Jean-Luc, BELZUZ Jean-Claude, FOURNIER Christophe, BERTHAIL Éric, DUEZ Sophie, MEYNET Francine, MAILLARD Valérie.
<u>Date de mise en ligne de la délibération :</u>	Excusé-es : FAYE Cyril, excusé, donne pouvoir à DELIANCE Jean-Luc. Absent : KOCIOLO Guillaume Secrétaire de séance : MEYNET Francine
Objet : Création du poste d'agent technique à temps complet à partir du 1^{er} janvier 2026	

Vu le code général de la fonction publique,
Vu le tableau des emplois,

Le Maire informe l'assemblée :

Conformément aux dispositions de l'article L313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc à l'organe délibérant de la collectivité de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services. En cas de suppression d'emploi, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Social Territorial.

Vu la délibération n°2025-25 sur le recrutement d'un agent communal,

Le Maire propose à l'assemblée :

La création d'un emploi d'agent technique à temps complet à compter du 1^{er} janvier 2026.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, DECIDE :

- d'adopter la proposition du Maire,
- de modifier comme suit le tableau des emplois :

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 1^{er} janvier 2026,

Filière : ..TECHNIQUE.....

Cadre d'emploi : ...Agent Technique.....

Grade : ..Adjoint technique territorial.....

- ancien effectif ..1..... (nombre)

- nouvel effectif ...2..... (nombre)



DELIBERATION N° 2025-26

Envoyé en préfecture le 13/10/2025
Reçu en préfecture le 13/10/2025
Publié le 13/10/2025
ID : 039-213901028-20250929-2025_26_02-DE

Pour extrait certifié conforme
Le Maire,
Robert BONIN

